



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Égalité entre les femmes et les hommes :

Les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques, engagés pour une plus forte féminisation de leur encadrement

Jeudi 9 mars 2023

La mise en place d'une politique ambitieuse en faveur de l'encadrement revêt depuis plusieurs années une importance majeure pour les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de celui des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Cette ambition se traduit notamment par une politique active et volontariste destinée à davantage féminiser l'encadrement intermédiaire et supérieur de l'administration centrale, des services déconcentrés et des opérateurs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. La politique de l'encadrement supérieur vise ainsi à renforcer les dispositifs de recrutement favorisant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Un certain nombre d'initiatives ont pu être engagées dans le cadre de cette politique :

- **La revue de l'encadrement supérieur** : une attention particulière est accordée à l'accompagnement des potentiels féminins dont mission de la politique de l'encadrement supérieur (MPES) encourage pleinement la visibilité ;
- **L'objectivation des modalités de recrutement et de nomination** des cadres supérieurs et l'établissement de listes paritaires de cadres retenus pour des auditions ;
- **La modulation de certains principes de déroulement de carrière** (mobilité géographique en particulier) afin de favoriser la place des femmes dans l'encadrement supérieur et dirigeant ;
- **La formation à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations**, incluant une approche spécifique sur les violences sexistes et sexuelles.
- **La mise en place des missions académiques de l'encadrement (MAE)** qui visent à instaurer une nouvelle dynamique RH plus qualitative dans les académies, à renforcer l'accompagnement des cadres intermédiaires, à mettre en place une politique plus large de viviers et, par là-même, à renforcer le pilotage de la politique de féminisation.

Cette politique se traduit aujourd'hui dans les résultats obtenus. Ainsi, le taux de femmes nommées pour la première fois, pour l'ensemble des emplois au sein de l'administration centrale et des académies, est en nette progression : il est passé de 28,5 % en 2015 à 43,1% au 31 décembre 2022, soit + 14,6 points en sept ans. Depuis 2018, ce taux de femmes primo-nommées est, chaque année, supérieur à l'objectif de 40% fixé aux ministères par le Gouvernement.

S'agissant de la part des femmes cadres dirigeants et supérieurs en fonction, elle n'a pas cessé de progresser entre 2015 et 2022, passant de 29% à 40,1%, soit +12,1 points en sept ans.

Ces chiffres dont les ministères se réjouissent, sont le résultats d'une politique globale mise en œuvre depuis plusieurs années.

Les ministères entendent poursuivre dans les années à venir cette politique volontariste et renforcer les initiatives permettant à encore plus de femmes de s'engager dans des fonctions d'encadrement supérieur.

Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

01 55 55 82 00

presse-mesr@recherche.gouv.fr

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Secrétariat Presse

01 40 45 97 48

sec.presse.sports@sports.gouv.fr